Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Indemisation chômage partiel

Par Lulunana30

Bonjour,
Salariée à temps complet
Arrêt de travail pour garde d'enfant du 1er au 14 avril
Chômage partiel du 15 au 30 avril
Taux hor brut de base 11,097
Salaire mensuel 1294 euros net
Ce mois ci mon employeur m'a versé 1083,98 net soit 7,74 euros de l'heure.
Est-il normal de ne pas avoir perçu au minimum le Smic net ?
Cordialement